

## OMBUDSMAN ONTARIO

L'ombudsman est un officier de l'Assemblée législative dont le mandat est défini dans la *Loi sur l'ombudsman*.

L'ombudsman enquête sur les plaintes concernant l'administration des institutions gouvernementales de l'Ontario. Il peut enquêter sur les plaintes présentées par des particuliers, sur les problèmes soulevés par des députés provinciaux, de sa propre initiative ainsi que sur les plaintes déposées par des particuliers à propos de réunions municipales à huis clos, lorsque aucun enquêteur municipal n'a été désigné. Les services de l'ombudsman sont gratuits. Une ligne sans frais permet d'appeler son bureau, et on peut se renseigner sur son rôle et ses fonctions sur Internet et par ses publications.

L'ombudsman présente ses rapports à l'Assemblée législative.

## SOMMAIRE - PROGRAMME DU MINISTÈRE

(\$)

CRÉDIT PROGRAMME	Prévisions 2009-2010	Prévisions 2008-2009	Différence entre 2009-2010 et 2008-2009	Chiffres réels 2007-2008
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>				
2301 Programme - Ombudsman Ontario	10 285 600	10 030 200	255 400	9 704 400
<b>TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>10 285 600</b>	<b>10 030 200</b>	<b>255 400</b>	<b>9 704 400</b>
Total du ministère - Charges de fonctionnement	10 285 600	10 030 200	255 400	9 704 400
<b>Total du ministère - Fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation et autres redressements (actif non compris)</b>	<b>10 285 600</b>	<b>10 030 200</b>	<b>255 400</b>	<b>9 704 400</b>

**PROGRAMME - OMBUDSMAN ONTARIO - CRÉDIT 2301**

L'ombudsman est un officier de l'Assemblée législative dont le mandat est défini dans la *Loi sur l'ombudsman*.

L'ombudsman enquête sur les plaintes concernant l'administration des institutions gouvernementales de l'Ontario. Il peut enquêter sur les plaintes présentées par des particuliers, sur les problèmes soulevés par des députés provinciaux, de sa propre initiative ainsi que sur les plaintes déposées par des particuliers à propos de réunions municipales à huis clos, lorsque aucun enquêteur municipal n'a été désigné. Les services de l'ombudsman sont gratuits. Une ligne sans frais permet d'appeler son bureau, et on peut se renseigner sur son rôle et ses fonctions sur Internet et par ses publications.

L'ombudsman présente ses rapports à l'Assemblée législative.

**SOMMAIRE - CRÉDIT**

(\$)

POSTE N°	POSTE	Prévisions 2009-2010	Prévisions 2008-2009	Différence entre 2009-2010 et 2008-2009	Chiffres réels 2007-2008
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>					
1	Ombudsman	10 285 600	10 030 200	255 400	9 704 400
<b>TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>10 285 600</b>	<b>10 030 200</b>	<b>255 400</b>	<b>9 704 400</b>
<b>Total - Charges de fonctionnement</b>		<b>10 285 600</b>	<b>10 030 200</b>	<b>255 400</b>	<b>9 704 400</b>

## PROGRAMME - OMBUDSMAN ONTARIO - CRÉDIT 2301, suite

## CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

---

CRÉDIT -  
 POSTE CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES  
 N°

---

**CHARGES DE FONCTIONNEMENT**

2301-1	Ombudsman		
	Traitements et salaires		6 561 400
	Avantages sociaux		1 509 100
	Transports et communications		593 000
	Services		1 373 200
	Fournitures et matériel		248 900
<b>Total à voter - Charges de fonctionnement</b>			<b>10 285 600</b>
<b>Total (Charges de fonctionnement) - Programme - Ombudsman Ontario</b>			<b>10 285 600</b>

---